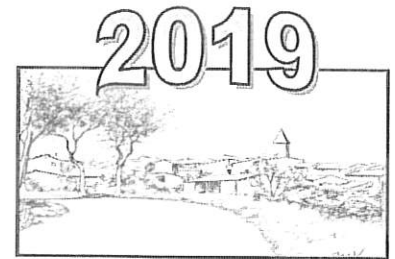


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE LAVALETTE

Nombres de Conseillers

En exercice.....	15
Présents.....	10
Votants.....	14
Pour.....	14



L'an Deux Mil Dix Neuf

Le Vingt Trois Septembre

Le Conseil Municipal de la *Commune de LAVALETTE*, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de *Monsieur René MILHAU, Maire*

Date de la convocation du Conseil Municipal distribuée par porteur : le 17 Septembre 2019

Présents : MM. LAUMONT, SALA, BONNET, BIZEAU, BARTHEZ PECH, VIDAL, BEDOS

Absents Non Excusés : CELETTE

Absents Excusés :

Absents Excusés ayant donnés procuration : MINA procuration à BEDOS, MARTINEZ procuration à MILHAU, RAYNAUD procuration à SALA, CARON procuration à BONNET

Secrétaire : WIECK

Délibération : **210/33.2019**

Objet : **Motion de soutien au maintien des Trésoreries**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet présenté dans le cadre de la déconcentration de proximité du Département de l'Aude,

Vu la fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contact (permanence mairies, bus itinérants, rendez-vous vidéo, présence ponctuelle dans les Maisons France Service)

Vu le projet de transfert des missions topographiques à l'IGN,

Vu le souhait exprimé lors du grand débat pour que les services publics soient maintenus compte tenu de leur rôle de cohésion sociale et d'équilibre territorial,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré *DECIDE à l'unanimité*:

- ☞ de s'opposer fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural,
- ☞ de s'opposer au projet de création d'agences comptables et de transfert des missions topographiques,
- ☞ d'exiger le maintien de trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue de comptes des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements public locaux.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et ans que dessus.

Pour Copie Conforme
Le Maire

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le: 08/11/2019

Publication par affichage le: 31/11/2019

Signé: René Milhau, Maire

